

Compte rendu de la réunion du BSE de l'osadoc du samedi 10 septembre 2022 de 14 h à 15 h 30.

étaient présents DS/SR/VL/TC/LG/DB

était excusé/GR.

Rappel de l'ordre du jour préparatoire :

1. Démission Théia
2. Effectifs de l'orchestre OSADOC et OSADOC junior
3. Programme musical (5 morceaux osadoc, 3 junior + 1 commun)
4. Communes pour les 6 communes
5. Dates répétitions
6. Réservation du Lazaret
7. Budget
8. Mécènes
9. Flyer validation - kakemono
10. Inscriptions (date, pass culture)
11. Questions diverses

en guise de support tout le monde a reçu la version du flyer 2023 modifié selon les préconisations de Guillaume. (Qu'il en soit ici remercié).

1. **Démission de Théia**, TC a enfin reçu le brouillon du compte rendu de l'assemblée générale du 7 mai dernier que détenait Théia (TM) . TC va le finaliser et l'adresser cette semaine à tous les adhérents de l'association.

1 Bis. Nomination du nouveau SG/VP, conformément aux statuts , le bureau s'est réuni avant cette réunion du BSE et après avoir constaté la vacance de candidature, malgré les consultations enclencher depuis la mi-juillet, Daniel Boulanger s'est porté candidat, qui a été désigné secrétaire général et vice-président à compter de ce jour.

Daniel DS rédigera les comptes rendus de la réunion de bureau ainsi que celui de la réunion du BSE et informera le greffe des associations de la préfecture départementale de l'Hérault de la composition du nouveau bureau. Le BSE en est informé et approuve cette décision.

1 Ter. La crise relationnelle déclenchée entre Théia et Jean-Philippe Maubon n'empêchera pas celui-ci de nous confirmer le plus rapidement possible sa participation à l'organisation de la régie de notre saison 2023 avec le cas échéant, une ou plusieurs dates la participation de Frédéric Serre.

JPM doit confirmer à TC, dès ses obligations connues vis-à-vis de l'opéra orchestre de Montpellier et du conservatoire à rayonnement régional, les dates auxquelles il pourra assurer la régie.

Il est prévu que DB voit rapidement JPM pour adjoindre à son contrat une fiche de mission coconstruite avec lui pour fixer clairement ses attributions et le niveau d'exigence attendue pour chacune d'elles.

2. **Effectifs de l'orchestre OSADOC et OSADOC junior** pour 2023 nous avons acté que le périmètre d'osadoc serait de 55 musiciens amateurs fin de cycle 2/Cycle 3 et le périmètre d'osadoc junior, de 15 musiciens amateurs fin de cycle 1/cycle 2.

La composition de l'orchestre d'osadoc junior arrêté par LG est la suivante :

3 violons 1, 3 violons 2, 2 violon alto, 2 violoncelles, 1 flûte traversière, 1 clarinette, 1 cor, 1 trombone et 1 trompette. (Soit au total 15 musiciens)

3. **Programme musical (5 morceaux osadoc dont 1 commun + 3 pour junior)**

concernant le programme musical pressenti il devrait y avoir cinq pièces pour osadoc

- Medley studio Ghibli
- Jupiter de Holtz
- Wonder Woman
- Flamants de Damien Salançon
- et un morceau commun basé sur le livre de la jungle

Concernant le programme musical de l'osadoc junior, il devrait y avoir trois pièces non déterminées pour l'instant

- ?
- ?
- ?

LG se fait fort d'apporter la réponse avant la fin novembre (attention pour mémoire début des inscriptions 15 octobre et fin des inscriptions 15 décembre)

4. **pour les 6 communes partenaires de notre saison 2023**

Calendrier des concerts de l'OSADOC saison 2023			
/	/	Samedi 29 avr il 11 h ?	Dimanche 30 avr il 11 h Cazouls les Beziers
Jeudi 27 avr il 18h Assas	Vendredi 28 avr il 18 h Ste Bauzille de la Sylve	Samedi 29 avr il 18h Grau du Roi	Dimanche 30 avr il 18 h Lamalou les Bains

VL contacte Pérols, tandis que TC contact Manguio/Palavas/Saint-Just

5. Dates des répétitions

les dates arrêtées sont les suivantes pour la répétition des cordes à Cournonterral le 12 mars, c'est LG qui s'occupe de la réservation de la salle, pour la répétition en tutti elle aura lieu le 16 avril c'est LG et TC qui se chargeront de trouver le lieu soit Palavas (Plan A) soit s'ils ne sont pas d'accord TC va se rapprocher de Victor Madrene de la lyre Biterroise (Plan B). (Un plan C consisterait également à contacter Capestan en passant par Eugénie Loison).

6. Réservation du Lazaret

Il est désormais clairement établi que DS est l'interlocuteur privilégié de la relation avec Sylvie et Michel Martineau du lazaret.

DS à réserver le lazaret pour 55 + 15 + 7 personnes. Il a appelé Sylvie et lui a transmis le bulletin de réservation de groupe pour le séjour allant du lundi au dimanche.

DS attend un devis avec sandwich supplétif au déjeuner et un devis sans sandwich pour les deux jours à doubles concerts samedi et dimanche.

6 Bis. DS vient de nous remettre l'Accusé de réception de la fiche initiale n° 0340533SP000122 de déclaration de notre Séjour artistique ou culturel 2023 auprès les services départementaux jeunesse, sports et engagement.

7. Budget 2023

Budget primitif OSADOC 2023 V2

DEPENSES	OSADOC	JUNIOR	
Encadrement pédagogique	18 200 €	14 000 €	
Masse salariale Prof stage, chef et raccords	9 000 €		
Masse salariale animateurs et directeur stage	1 700 €		
URSSAF	7 500 €		
Hébergement	20 000 €	6 000 €	
Location transport	5 000 €	2 000 €	
Achat de partition (composition, impressions)	100 €	100 €	
Frais annexes	3 400 €	2 050 €	
Communication	1 300 €	500 €	
Location de salle de répétition	- €	- €	
Assurance	200 €	150 €	
Gouter, animation	200 €	200 €	
Tee-shirts	1 000 €	500 €	
Droits SACEM			
Frais divers	700 €	700 €	
Total dépenses	46 700 €	24 850 €	71 550 €

OSADOC

RECETTES	OSADOC	JUNIOR	
Subventions	17 725 €	8 000 €	
DRAC	3 000 €	3 000 €	
Région	3 000 €	2 000 €	
Département	3 600 €	3 000 €	
Communes d'accueil	8 125 €		
Mutuelle des motards	3 000 €		
AG2R			
Droits d'inscription au stage	22 355 €	6 225 €	
25*mineurs x 400 €	10 000 €	6 000 €	
12*étudiants x 420 €	5 040 €		
12*adultes x 450 €	5 400 €		
2*deuxième enfant x 320 €	640 €		
5*chambres particulières x 90 €	450 €		
Cotisations	825 €	225 €	
Dons	4 000 €	1 500 €	
Total recettes	47 080 €	15 725 €	62 805 €

Déficit pour l'heure 8 745 €
Urgent d'aller chercher de nouveaux partenaires financiers

Pour l'instant le budget primitif 2023 laisse apparaître un déficit que seules la recherche de nouveaux partenaires financiers, ou la ponction dans les fonds propres de l'association permettront de

compenser. **TC** va se rapprocher cette semaine de Laura et Sylvie Yung pour obtenir à tout prix le **rescrit fiscal**, véritable sauf-conduit vers l'obtention de partenariats et de soutien financier durables.

VL doit adresser rapidement à DB le bilan et la clôture des comptes 2022 pour archivage sur le site.

8. Mécènes.

DB doit se rapprocher rapidement du président Jacquot de la mutuelle des motards pour savoir s'il accepte de reconduire le partenariat sur 2023.

TC/LG et VL doivent rapidement prendre rendez-vous auprès de Monsieur Jean-Pierre Besombes de la Drac, de Madame Marie-Pierre Pons du conseil départemental de l'Hérault et de Madame Martin du conseil régional d'Occitanie Toulouse, afin de définir les modalités pratiques qui vont permettre à ces différents interlocuteurs de conforter leur soutien à osadoc mais également d'enclencher leur soutien pour osadoc junior. (Un conseil, mettez Stéphane Durand du conseil départemental dans la boucle. Ses conseils peuvent être intéressants quant à notre positionnement au regard des orientations stratégiques prioritaires des différentes collectivités.

Pour information **DB** a établi le contact avec Monsieur DARRAGI de la mutuelle d'assurance AG2R.

Celui-ci voit un grand intérêt à notre projet osadoc junior qu'il se propose de financer à hauteur de 20 000 € à condition qu'il soit chef de file sur ce projet et que nous puissions lui présenter en plus du projet, notre rescrit fiscal (qui nous rend éligibles à la fiscalité des dons de la part des entreprises par la reconnaissance de notre statut d'association d'intérêt général).

Dès que **TC** aura pu faire avancer l'obtention du rescrit fiscal, il sera important de rétablir le contact avec Monsieur DARRAGI.

Trouver ci-dessous entre les deux balises rouges, le cahier des charges tel que transmis fin juin par Monsieur DARRAGI.

De : DARRAGI Anthony <Anthony.DARRAGI@ag2rlamondiale.fr>

Envoyé : mardi 21 juin 2022 17 h 53

À : osadoc@free.fr

Objet : Projet OSADOC

Bonsoir,

Suite à notre échange téléphonique, je vous remercie de bien vouloir m'adresser **par mail en format pdf exploitable** (possibilité de faire des « copier/coller ») les documents suivants :

- Intitulé du projet.
- Description détaillée du projet.
- Intitulé de l'objet de la demande
- Description détaillée de l'objet de la demande

- Statuts de l'association.
- Parution au Journal Officiel.
- Récépissé de déclaration à la préfecture.
- Composition du Conseil d'administration.
- PV de l'AG constitutive.
- Rapport moral et financier avec budgets détaillés de la structure porteuse et du projet lui-même, bilan et compte de résultat.
- Attestation du rescrit fiscal attestant de l'éligibilité fiscale du porteur du projet au dispositif du mécénat.
- Programme de l'édition de l'année 2024

Pourriez-vous également m'indiquer les informations suivantes, dans le corps du mail :

- Montant du don sollicité auprès de la Fondation :
- Montant du budget prévisionnel de la structure porteuse du projet :
- Éventuels soutiens financiers récurrents de la structure porteuse du projet :
- Montant nécessaire à la réalisation du projet global et mention des différents soutiens déjà acquis, simplement envisagés ou encore en attente, avec leurs apports respectifs, sauf si l'exclusivité est donnée à notre Fondation :
- Montant nécessaire détaillé concernant l'objet de la demande, dans un plan de financement et mention des différents soutiens déjà acquis, simplement envisagés en attente, avec leurs apports respectifs, sauf si l'exclusivité est donnée à notre Fondation :
- La date limite de finalisation des éléments de communication par le porteur de projet :
- La date limite de versement des fonds (je le précise, car dans le meilleur des cas nos fonds pourraient être versés en janvier 2024 au plus tôt) :
- Date de réalisation du projet :
- Nom et coordonnées de la personne physique qui signera la convention et avec qui seront négociées les contreparties :

Concernant les Visuels, vous pouvez m'adresser les documents suivants : logo du porteur du projet, photo illustrant le porteur de projet et photos illustrant le projet lui-même (format pdf, jpg, jpeg, gif, bmp, tiff ou png)

En dehors de la messagerie, si cela est nécessaire, nous pouvons recevoir des fichiers exclusivement via **TransferNow** : <https://www.transfernow.net/>

Je vous remercie de ne pas m'adresser les éléments demandés au fur et à mesure.

Un mail regroupant l'ensemble des éléments facilitera significativement la gestion de votre demande.

Cordialement,



AG2R LA MONDIALE

Anthony DARRAGI

Responsable du développement des activités sociales

Direction des territoires - Région Occitanie Languedoc-Roussillon

Chargé de missions nationales

Direction des activités sociales

Montpellier

@7 Center Bâtiment @xiion

581 rue Georges Méliès

CS 30044

34960 Montpellier Cedex 2

Port. +33 6 09 83 80 89

Toulouse

2 avenue Galilée

BP 12601

31136 Balma Cedex

Tel. +33 5 61 58 73 93

9. Flyer validation – kakemono

le nouveau flyer 2023 est validé. DS demande à **TC** à ce que le mot stage soit définitivement remplacé par le mot séjour. Attention à faire apparaître les nouveaux tarifs en précisant bien la possibilité d'un règlement en quatre fois et en rajoutant le logo pass culture.

TC propose de prévoir un nouveau kakemono complémentaire dédié à osadoc junior.

10. Inscriptions (date, pass culture)

Les inscriptions pour osadoc comme pour osadoc junior auront lieu officiellement entre le 15 octobre et le 15 décembre étant entendu que comme d'habitude nous accepteront les inscriptions jusqu'à la dernière minute...

Concernant les inscriptions **LG** propose qu'elle soit validée automatiquement pour les anciens en leur demandant d'emblée de retourner les documents d'information avant même d'avoir réglé quoi que ce soit et d'avoir reçu les partitions.

TC doit remettre à jour le bulletin d'inscription sur le site Internet.

11. Recrutement et composition de l'équipe d'animations

DS attire l'attention sur l'impérieuse nécessité de regarder très finement avec **LG et TC** l'organisation et le fonctionnement du séjour en détail entre osadoc et osadoc junior. Qui ? Fait quoi ? Quand ? Dans quelle salle ?

L'équipe d'animations 2023 devrait à l'idéal se composer de trois animateurs diplômés ainsi que de deux animateurs stagiaires, dont un si possible « non musicien » qui s'occuperait de la communication (photos et vidéos) sur les réseaux et un autre qui s'occuperait de la partie théâtre au regard des présentations des œuvres musicales.

De l'équipe passée, seuls les prénoms d'Isaure et de Solène ressortent, Isa et Maéva ne doivent être prises en considération qu'en soutien ultime pour faciliter les animations.

Nous arrêtons la date du **samedi 3 décembre à compter de 18 heures chez Lionel à Saint-Jean-de-Védas pour notre prochaine réunion du BSE**. LG, Lionel pour les intimes, propose un repas partagé, aussi chacun voudra bien penser à amener un petit « gaillou ».

L'ordre du jour étant épuisé notre réunion s'achève. Il est 15 h 40 la séance est levée.